

Échange de personnes

Échanges d'artistes créateurs

Le Ministère peut aider des associations ou des organisations culturelles canadiennes à organiser des échanges d'artistes créateurs avec des organisations analogues à l'étranger.

Une aide financière peut être accordée sur demande; elle se limite toutefois aux frais de voyage international des participants canadiens. Les parties intéressées doivent négocier entre elles tous les autres frais.

Échanges d'étudiants

Programme d'échanges et d'emplois pour les étudiants — Canada-République fédérale d'Allemagne

Chaque année, dans le cadre de ce programme d'une durée de trois mois, une soixantaine d'étudiants de chacun des deux pays peuvent aller travailler et voyager dans l'autre. Financé par le Ministère, ce programme est organisé et administré par l'Association des professeurs d'allemand des universités canadiennes (A.P.A.U.C.); y sont admissibles les étudiants canadiens qui fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire canadien, ont une connaissance pratique de l'allemand (une année de niveau universitaire ou l'équivalent au moins) et sont âgés entre 18 et 30 ans.

On procure aux participants un emploi d'été pendant deux mois (juin et juillet), principalement dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration; ils peuvent également profiter, s'ils le désirent, au début de leur séjour d'une visite de quatre jours en Allemagne pour une fraction du coût réel. Les participants peuvent disposer du mois d'août comme ils l'entendent, pour voyager par exemple.

Une aide financière est offerte pour assumer les frais de voyage international.

On peut se procurer des renseignements et des formules de demande auprès des sections/départements d'allemand de tous les collèges et universités du Canada affiliés à l'A.P.A.U.C., ou à l'adresse suivante :

Le responsable des échanges culturels et du contrôle de programme
Direction des affaires culturelles
Ministère des Affaires extérieures
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Tél. : (613) 996-3197

Programme d'échanges de jeunes spécialistes et techniciens entre le Canada et le Mexique

Ce programme d'échanges permet à 20 jeunes Canadiens d'acquérir au Mexique une formation et une expérience liées à leur travail. Y sont admissibles les citoyens canadiens âgés entre 18 et 30 ans qui possèdent une bonne connaissance de base de l'espagnol et détiennent un diplôme décerné par une université ou un diplôme/certificat décerné par un établissement postsecondaire.